



DESRIPTIF

Parents d'enfants de 0 à 10 ans et agents du ministère de l'Agriculture (dont du LPM de Saint-Malo), de l'ASP (Audas), et l'Anses Le Rheu, l'Asma 35 a le plaisir de vous inviter à son Arbre de Noël solidaire avec le spectacle *21 Rue des Magiciens* suivi de l'arrivée du père Noël pour la distribution des cadeaux avant le goûter-verre de l'amitié.

« 21 Rue des Magiciens »

À travers une histoire, un conte, un décor, un personnage, Yohann Gauthier, jeune magicien aux allures swing, livre un spectacle mêlant théâtre, magie, jonglage, mime et claquettes. Il dépoussière la magie grâce à de l'illusion efficace et décalée. Avec gouaille et ses tours du plus bel effet, il emmène enfants et parents dans son univers chaplinesque des années 1930 où l'illusion crée le rêve ! Il interprète le personnage d'un gamin mi-Gavroche mi-Chaplin, charmant le public avec son swing naturel. Jonglage et Magie font partie entre autres de son répertoire.



L'Arbre de Noël de l'Asma 35 est placé sous le signe de la solidarité avec le stand du Secours populaire de Rennes pour son opération Père Noël vert. Donnez un coup de main au père Noël en déposant, participation volontaire à l'appréciation de chaque famille, un livre, un jeu ou un jouet, de préférence neuf. Les produits d'hygiène seront aussi très appréciés.

Afin de limiter le retour de cadeaux non distribués à notre fournisseur, inscrire vos enfants, nés entre 2016 et 2026. Sans réponse de votre part dans le délai imparti, vos enfants ne figureront pas sur la liste définitive pour l'achat des cadeaux. Inscrivez aussi toutes les personnes de la famille qui les accompagneront pour assister au spectacle. Seuls les enfants inscrits et effectivement présents au spectacle recevront leur cadeau.

LIEU

Le Sabot d'or (salle de spectacles), Le Pont Hazard, à Saint-Gilles

DATES ET HORAIRES

Le dimanche 6 décembre 2026, à partir de 14 heures

(Le spectacle commencera à 14 h 30, ouverture des portes à 14 heures)

PRIX

Gratuit

INSCRIPTION

Date limite d'inscription : **Vendredi 9 octobre 2026**

ATTENTION : Inscription en ligne via le lien reçu par mail



CONDITIONS ET PRIX

CONDITIONS

Cadeau offert aux enfants de 0 à 10 ans (nés du 01/01/2016 à ce jour) inscrits et effectivement présents à l'Arbre de Noël. Seule exception, absence de l'enfant pour raison médicale, sur présentation d'un justificatif. À défaut, le cadeau non distribué sera remis au Secours populaire.

SUBVENTION

Les activités proposées par l'Asma 35 sont subventionnées. La subvention est réservée aux agents rémunérés par le ministère de l'Agriculture et aux agents de l'Audas (ASP), organisme sous convention avec l'Asma nationale, ainsi qu'à leurs ayants droit (conjoint et enfants fiscalement à charge), aux agents de l'Anses Le Rheu, organisme sous convention avec l'Asma 35, et leurs ayants droit et aux retraités du ministère de l'Agriculture et leurs ayants droit. D'autres membres de la famille ou des personnes extérieures peuvent participer aux activités, mais sans bénéficier de la subvention et en fonction des places restantes.

CORRESPONDANTS

Si besoin d'informations, renseignements via le correspondant Arbre de Noël de votre structure :

Structures	Correspondants Arbre de Noël	Adresses électroniques
ANSES Le Rheu	Nicolas MARIETTE	nicolas.mariette@anses.fr
ASP (Audas)	Laurence PAILLER-CAILLET	laurence.pailler-caillet@asp.gouv.fr
DDPP	Nathalie RAMAGE	nathalie.ramage@ille-et-vilaine.gouv.fr
DDTM	Cécile ARNOULD	cecile.arnould@ille-et-vilaine.gouv.fr
DRAAF-FAM	Caroline DUJARDIN	caroline.dujardin@agriculture.gouv.fr
DREAL	Valentin PAILLETTE	valentin.paillette@developpement-durable.gouv.fr
EPL Saint Aubin du Cormier	Nicolas PRAT	nicolas.prat@educagri.fr
EPLEFPA Le Rheu	Laurence ORRYE	laurence.orrye@educagri.fr
CPSA Combourg	Stéphanie LEMOINE	stephanie.lemoine@educagri.fr
L'Institut Agro Rennes-Angers	Nelly SBITI	nelly.sbiti@institut-agro.fr
LPM St Malo	Anne Christine PHULPIN	anne-christine.phulpin@developpement-durable.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter :

Nelly SBITI

02 23 48 55 18

nelly.sbiti@institut-agro.fr

Votre participation ne sera enregistrée qu'après inscription en ligne via le lien reçu par mail